

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5766

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBBAR ABDELLAH

Date de naissance : 07/05/1952

Adresse : Rue Ouf N°10 Derb El Mitte
CP8A Plan Cee

Tél. 066632861

Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/02/2023

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Néoplasie

Affection longue durée ou chronique ALD ALC

Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/01/2027

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08.07.23	c		250	N Dr. Internist Orchidées Route de l'Oasis 21191 Route de l'Oasis 21191 Signature : Dr. Internist Orchidées Route de l'Oasis 21191

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Senni Bouchentif d'Analyses 02 80 12 58/Fax: 0522 80 12 33</i>	19/11/23	8903	M64,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

11/01/2023

MR. SEBBAR ABDERRAHIM

NFS

TRANSAMINASES HEPATIQUES

Urée + creatinine

CA 19-9

ACE

مختبر شنتوف
Laboratoire de laboratoire d'analyses
Dr. SENHAT RHAZI
Place Bouchenouar El Jadida - Casablanca
Tél: 05 22 80 12 58 Fax: 0522 80 12 34

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue-Radiothérapeute
Rue de l'Oasis 4, Casablanca
Tél: 05 22 77 82 28 Fax: 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

08/02/2023

Facture N°: FC2302001079

Mr. SEBBAR ABDERRAHIM

Acte : Consultation

Prix : 250 Dhs

Signature

~~Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma~~



LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg
Biogiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

FACTURE N° : 11666

REF : N1J6530

NOM : SEBBAR ABDERRAHIM

DATE : 19/01/2023

DOCTEUR : MAMOU

TOTAL EN B : 890

TOTAL EN DH : 1164 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE CENT SOIXANTE QUATRE DHS

مختبر بوشنتوف
Laboratoire Bouchentouf d'Analyses
Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN
Place Bouchentouf - Bd. El Fida - Casablanca
Tél: 05 22 80 12 58 / Fax: 05 22 80 12 34

**LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE
SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)**

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN
Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg

Biologiste de la reproduction
Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

Prélèvement du : 19/01/2023 à 09:16:08
Edition du : 19/01/2023

LF24886

Monsieur SEBBAR ABDERRAHIM
Dossier n° : MAJ91686
Dr. MAMOU NAOUFAI

NLJ6536

Page : 2/2

Urea

**BIOCHIMIE
(AUTOMATE ERRA XL 300)**

	Soit	0,25 4,15	g/l mmol/l	Normes (0,1-0,5) (2,5-7,5)	Antériorité 0,25 11/12/2022
Creatinine		7,4 65,12	mg/l μmol/l	(7-13) (53-106)	7,4 12/12/2022
Transaminases	Soit	17,5 09	U/l U/l	(< 435) (< 845)	17,5 09/01/2023 09 09/01/2023
SGOT					
SGPT					

IMMUNOLOGIE

ANTIGENE CARCINO-EMBRYONNAIRE

Résultat

Normes

Antériorité

123,95 ng/ml

Valeurs usuelles

Tous sujets	< 4,7 ng/ml
Fumeurs	< 5,5 ng/ml
Non Fumeurs	< 3,8 ng/ml

CA 199
Tech : Chimiluminescence

977,36 U/ml

Signature : Dr. S. Sebbâr
Date : 14/01/2023
Place : Laboratoire Dr. S. Sebbâr
Tunis - Tunisie

- 32 -



LABORATOIRE BOUCHENTOUF D'ANALYSE MEDICALE SCIENTIFIQUE & DE LA FECONDATION IN VITRO (FIV)

Dr. SENHAJI RHAZI HUSSEIN

Diplômé des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Strasbourg
Biogiste de la reproduction

DES : Biochimie, Hématologie, Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie, Immunologie

Prélèvement du : 19/01/2023 à 09:16:08

Edition du : 19/01/2023



LF24886

Monsieur SEBBAR ABDERRAHIM

Dossier n° : MAJ91686

N1J6530

Dr. MAMOU NAOUFAL

Page : 1 / 2

NUMERATION GLOBULAIRE

Globules blancs	5600	/mm3	(4000-10000)	6700 09/01/2023
Globules rouges	4,73	M/mm3	(4,4-5,7)	4,63 09/01/2023
Hemoglobine	12,3	g/dl	(13-17)	11,7 09/01/2023
Hematocrite	37,6	%	(40-52)	37,2 09/01/2023
VGM	79,49	μ3	(83-95)	80,35 09/01/2023
TCMH	26	pg	(27-32)	25,27 09/01/2023
CCMH	32,71	%	(31-36)	31,45 09/01/2023
Plaquettes	207000	Mille/mm3	(150000-350000)	254000 09/01/2023

ORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	60	%	(50-75)	60 - 09/01/2023
soit	3360	/mm3	(2000-7500)	
ymphocytes	30	%	(20-36)	29 - 09/01/2023
soit	1680	/mm3	(1500-4000)	
onocytes	07	%	(3-7)	08 - 09/01/2023
soit	392	/mm3	(100-800)	
Vnucleaires Eosinophiles	03	%	(1-3)	03 - 09/01/2023
soit	168	/mm3	(< à 400)	
Ucléaires Basophiles	0	%	(< à 1)	0 - 09/01/2023
soit	0	/mm3	(< à 100)	

مختبر بوشنتوف
Laboratoire Bouchentouf d'analyses
Dr. SEBBAR ABDERRAHIM
Place Bouchentouf
Tél: 05 22 00 12 50 - 09/01/2023